

# Situation du Bureau du vérificateur général

---

8.1.

---

**Rapport annuel 2022**

Bureau du vérificateur général  
de la Ville de Montréal





# Table des matières

<b>8.1. Situation du Bureau du vérificateur général</b>	<b>437</b>
8.1.1. Résultats financiers	437
8.1.2. Nombre de rapports d'audit produits	438
8.1.3. Ressources humaines	438
8.1.3.1. Portrait actuel et futur de la main-d'oeuvre	439
8.1.3.2. Utilisation du temps	441
8.1.3.3. Taux de roulement des membres du personnel	443
8.1.3.4. Taux d'absentéisme	443
8.1.3.5. Nombre d'heures et coût de la formation	443
8.1.3.6. Accès à l'égalité en emploi	444
8.1.4. Contrats de services professionnels	444
8.1.5. Inspection professionnelle	445
8.1.6. Reddition de comptes – allégations	446
8.1.7. Reddition de comptes – demandes d'accès à l'information	448
8.1.8. Infrastructure technologique	448
8.1.9. Rayonnement	448



## 8.1. Situation du Bureau du vérificateur général

Ce chapitre présente les faits saillants des résultats obtenus pour l'année 2022 quant à l'accomplissement du mandat de la vérificatrice générale (VG) et de l'utilisation des ressources à cette fin. Plus spécifiquement, nous présentons différents indicateurs afin de permettre au lecteur d'apprécier la performance du Bureau du vérificateur général (BVG).

Les indicateurs présentés sont :

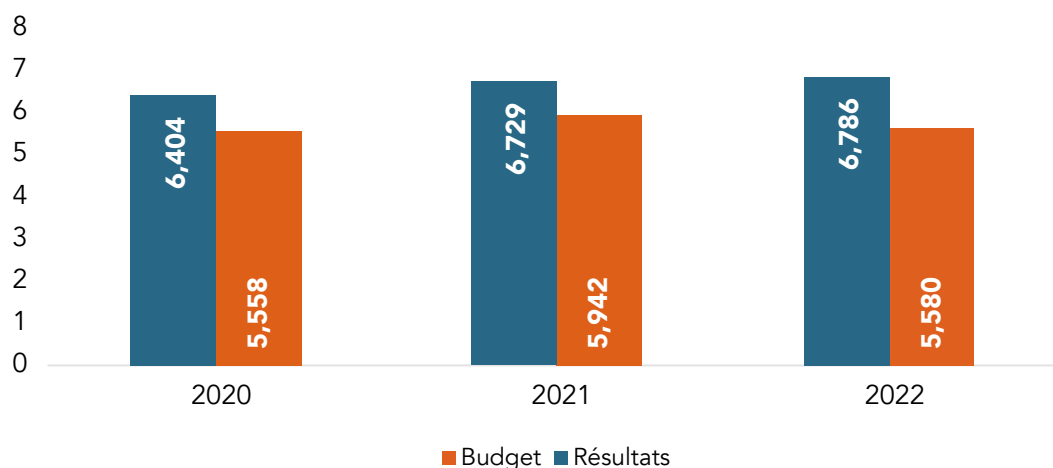
- ◆ Les résultats financiers;
- ◆ Le nombre de rapports d'audit produits;
- ◆ Les ressources humaines :
  - Le portrait actuel et futur de la main-d'oeuvre,
  - L'utilisation du temps,
  - Le taux de roulement du personnel,
  - Le taux d'absentéisme,
  - Le nombre d'heures et le coût de la formation,
  - L'accès à l'égalité en emploi;
- ◆ Les contrats de services professionnels;
- ◆ L'inspection professionnelle
- ◆ La reddition de comptes sur les allégations;
- ◆ La reddition de comptes sur les demandes d'accès à l'information;
- ◆ L'infrastructure technologique;
- ◆ Le rayonnement.

### 8.1.1. Résultats financiers

Pour l'année 2022, les dépenses de fonctionnement du BVG se sont élevées à 5,6 M\$ comparativement au budget de 6,7 M\$. Cet écart favorable s'explique en partie par les mouvements au niveau des membres du personnel soit les postes demeurés vacants et comblés au cours de l'année 2022, par des congés de maladie ou de maternité de certains membres du personnel ainsi que par le départ de 2 ressources. En revanche, au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2022, nous avons doté 4 postes par des ressources externes, soit 2 postes d'auditrice ou d'auditeurs adjoints en Audit financier, processus financiers et administration, une conseillère ou un conseiller en Audit de performance et de conformité

et un responsable des communications. Le graphique suivant illustre les résultats financiers du BVG des 3 dernières années.

### GRAPHIQUE 1 | BUDGET ET RÉSULTATS FINANCIERS (EN MILLIONS DE DOLLARS)



Source : Graphique produit par le BVG.

Conformément aux dispositions de l'article 108.2.1 de la *Loi sur les cités et villes* (LCV), les comptes relatifs à la VG, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, ont été audités par un auditeur indépendant mandaté par la Ville de Montréal (la Ville). Le rapport de l'auditeur indépendant est présenté à l'annexe 9.2.

### 8.1.2. Nombre de rapports d'audit produits

Le tableau suivant détaille le nombre de rapports d'audit produits au cours des trois dernières années pour l'audit des états financiers, de conformité réglementaire ainsi que de performance et de conformité et des technologies de l'information (TI).

**TABLEAU 1 | NOMBRE DE RAPPORTS D'AUDIT PRODUITS ET DE REDDITIONS DE COMPTES DE 2020 À 2022**

RAPPORT ANNUEL DE RÉFÉRENCE	AUDIT FINANCIER	AUDIT DE PERFORMANCE ET DE CONFORMITÉ	AUDIT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	NOMBRE TOTAL DE RAPPORTS D'AUDIT	REDDITION DE COMPTES
2020	9	7	5	21	2
2021	9	5	4	18	2
2022	9	5	3	17	4

Source : Tableau produit par le BVG.

### 8.1.3. Ressources humaines

Le BVG est reconnu pour son travail de qualité et la pluralité de ses compétences et expériences. Ceci constitue un atout majeur pour donner aux élues et élus et aux

## 8.1. Situation du Bureau du vérificateur général

citoyennes et citoyens un regard objectif et indépendant sur la qualité de la gestion des fonds publics. Le BVG compte près d'une quarantaine de professionnelles et professionnels qualifiés comprenant des comptables, une ingénieure ou un ingénieur ainsi que des spécialistes en gestion, en sciences environnementales et en technologies de l'information. Les membres du personnel du BVG détiennent une variété de certifications comme la comptabilité publique (CPA), l'audit financier (CPA, auditeur), l'audit interne (CIA), l'audit de système d'information (CISA et CISSP) et l'ingénierie (Ing.).

La philosophie du BVG est, d'une part, de disposer à l'interne d'une équipe de professionnelles et professionnels expérimentés qui, collectivement, possèdent l'expertise liée aux différentes sphères d'activités professionnelles de la Ville, et ce, en lien avec les champs d'action du BVG soit l'Audit financier, l'Audit de performance (incluant l'audit des technologies de l'information) ainsi que l'Audit de conformité aux lois et règlements. D'autre part, elle est de s'adjoindre de ressources externes qualifiées pour répondre à nos besoins ponctuels en matière d'expertise très spécialisée ou pour aplanir la charge de travail inhérente à la période de pointe liée aux audits des états financiers de la Ville et des organismes pour lesquels la VG juge approprié de poursuivre des travaux et parfois pour combler temporairement le manque de ressources lié aux différents congés ou postes vacants.

Au cours de 2022, le BVG s'est adjoint d'un responsable des communications afin de gérer les communications du bureau, les réseaux sociaux et toute autre communication.

### 8.1.3.1. Portrait actuel et futur de la main-d'oeuvre

Le nombre de membres du personnel au 31 décembre 2022 s'établissait à 35 comparativement à 33 à la même période en 2021. Durant l'année, 2 ressources ont quitté le BVG dont 1 pour une unité d'affaires de la Ville. De plus, 4 nouvelles ressources se sont jointes au BVG, soit 1 ressource au niveau de l'équipe de l'Audit de performance et de conformité, 2 en Audit financier, processus financiers et administration et un responsable des communications.

Le tableau suivant illustre l'état de l'effectif du BVG, par direction ainsi que par postes autorisés et pourvus en date du 31 décembre 2022.

**TABLEAU 2 | ÉTAT DE L'EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2022**

DIRECTION	POSTES		
	AUTORISÉS	COMBLÉS	À POURVOIR
Bureau de la vérificatrice générale	5	5	0
Audit financier, processus financiers et administration	15	15	0
Audit de performance et de conformité	11	10	1
Audit des technologies de l'information	7	5	2
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>35</b>	<b>3</b>

Source : Tableau produit par le BVG.

Certains postes séniors ont été convertis en postes plus juniors afin de former de nouvelles ressources et ainsi bâtir une relève au BVG. La mise en place du plan de relève s'est poursuivie en 2022.

Le tableau suivant illustre l'évolution de l'effectif du BVG par Direction ainsi que par postes au cours de l'année 2022.

**TABLEAU 3 | ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF AU COURS DE L'ANNÉE 2022**

DIRECTIONS	POSTES AU 31 DÉCEMBRE 2021	POSTE CRÉÉ	TRANSFERT	POSTE ABOLI	POSTES AU 31 DÉCEMBRE 2022
Bureau de la vérificatrice générale	5	0	0	0	5
Audit financier, processus financiers et administration	16	0	0	(1)	15
Audit de performance et de conformité	11	0	0	0	11
Audit des technologies de l'information	6	1	0	0	7
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>(1)</b>	<b>38</b>

Source : Tableau produit par le BVG.

À la fin de l'année 2022, nous comptons 3 postes vacants, comparativement à 5 l'an dernier.

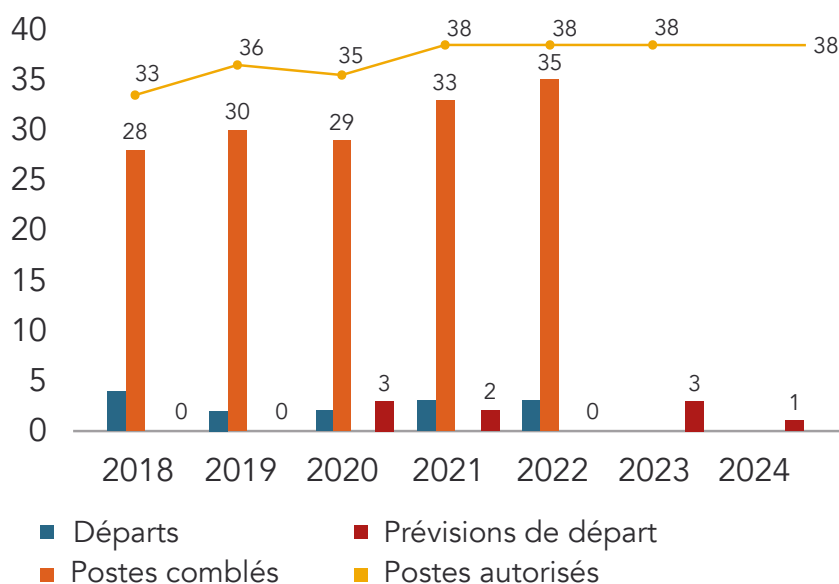
Les efforts entrepris au cours des dernières années pour attirer de nouvelles ressources qualifiées ont porté fruit.

Ainsi, les recrutements des dernières années nous ont permis de mettre en place une relève pour pallier les départs à la retraite de certaines ressources d'expérience du BVG ou de combler nos besoins.

Le graphique suivant, sur l'évolution et la prévision de la main-d'œuvre du BVG, de 2018 à 2024 démontre l'importance d'avoir mis en place au cours des dernières années un plan de relève, afin de préparer la formation de celle-ci et ainsi de s'assurer du maintien de l'expertise au sein du BVG. Le renouvellement des ressources nous assure une certaine stabilité pour les prochaines années et nous poursuivrons nos efforts pour la maintenir.



## GRAPHIQUE 2 | ÉVOLUTION ET PRÉVISION DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE 2018 À 2024

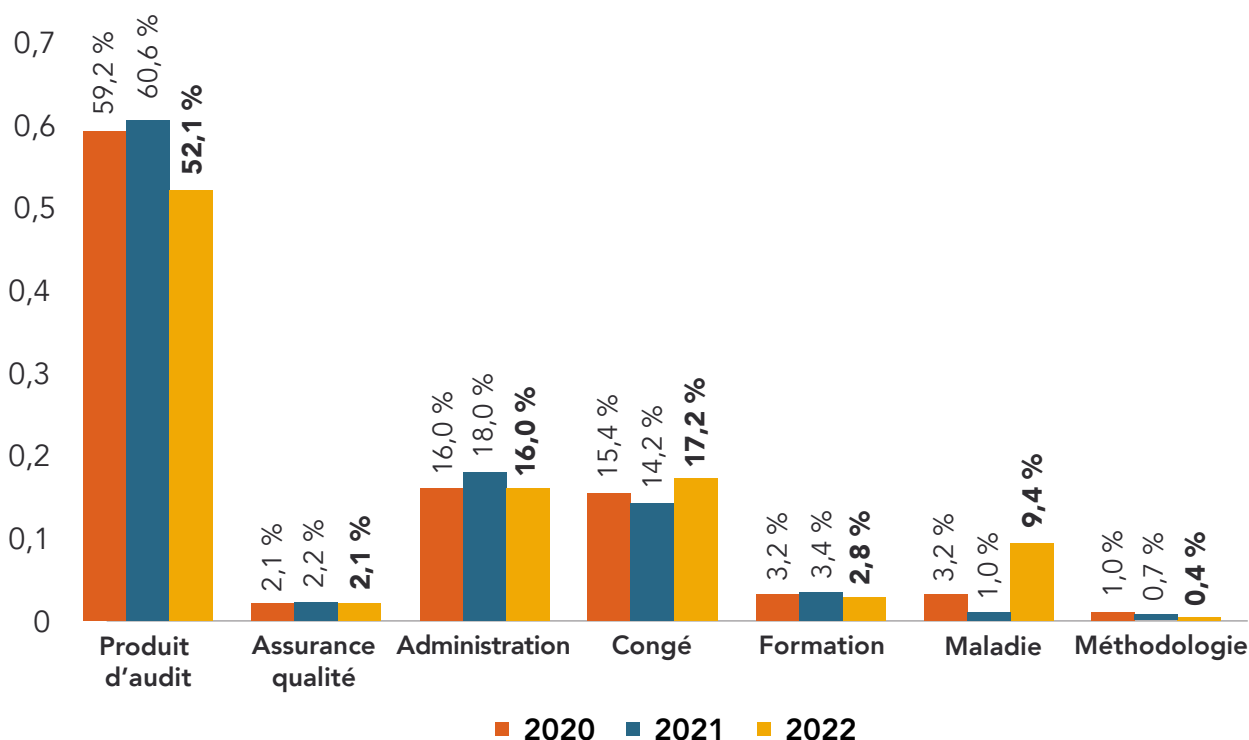


Source : Graphique produit par le BVG.

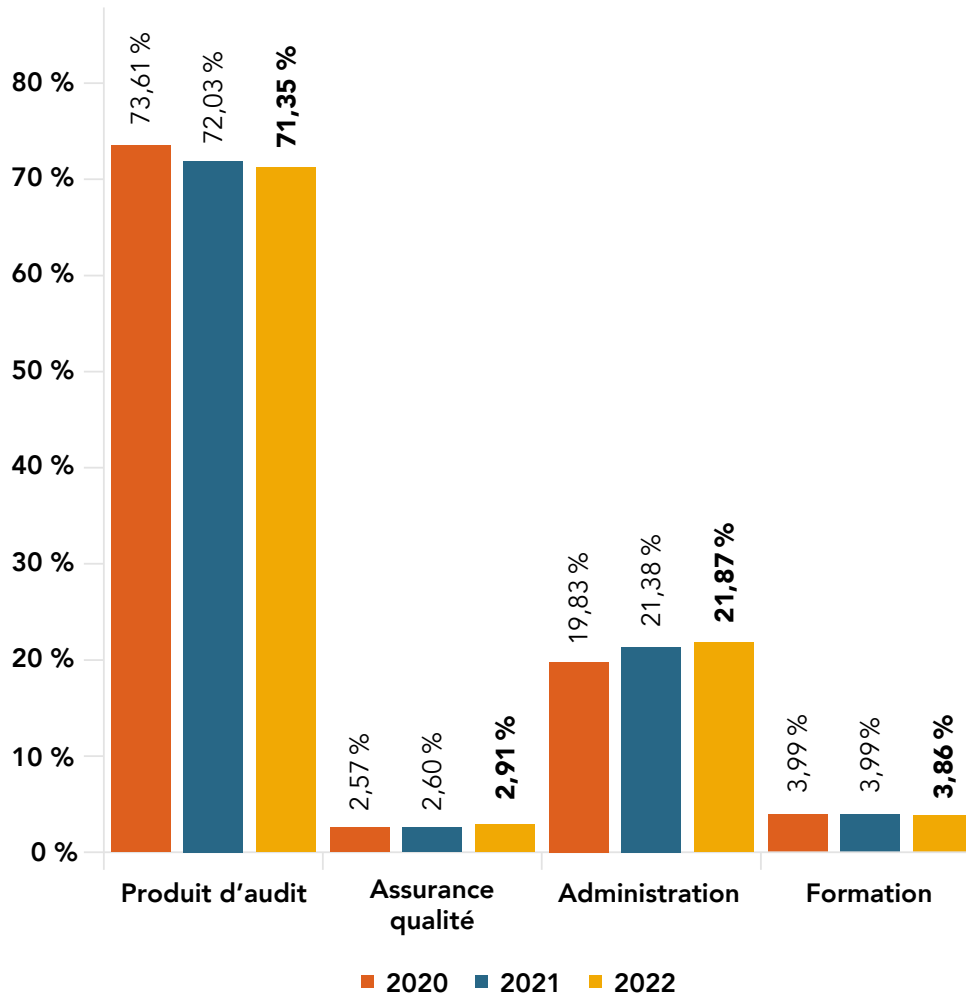
### 8.1.3.2. Utilisation du temps

Les graphiques suivants présentent la répartition des heures totales et celle des heures travaillées des membres du BVG pour les trois dernières années.

## GRAPHIQUE 3 | RÉPARTITION DES HEURES TOTALES



Source : Graphique produit par le BVG.

**GRAPHIQUE 4 | RÉPARTITION DES HEURES TRAVAILLÉES, PAR ACTIVITÉ**

Produit d'audit: comprends les activités de certification des états financiers, d'audit de conformité, d'audit de performance et des technologies de l'information.

Assurance qualité: comprends le temps consacré au contrôle de la qualité des missions d'audit, et ce, tant au cours de la mission, qu'à *posteriori*, lequel contrôle est exercé en vertu des normes en vigueur.

Administration: comprends les tâches d'administration générale, les réunions, la gestion financière, la gestion des ressources humaines, l'acquisition de biens et services, le soutien des technologies de l'information, ainsi que le secrétariat.

Source : Graphique produit par le BVG.

Les résultats exposés dans le 1<sup>er</sup> graphique montrent une hausse de 8,4 % entre 2021 et 2022 au niveau des heures de maladies (congés de maladie de longue durée et congé de maternité), cette hausse a eu un impact direct sur les heures travaillées consacrées aux produits d'audit. Afin de maintenir la livraison de rapports d'audit, ces absences ont été compensées par des heures de consultants externes. D'ailleurs, le 2<sup>e</sup> graphique démontre que la proportion qu'occupent les produits d'audit sur l'ensemble des heures effectuées demeure stable avec une variance de moins de 1 %.

## 8.1. Situation du Bureau du vérificateur général

D'autres indicateurs liés à l'utilisation du temps ainsi qu'au taux de roulement des membres du personnel sont présentés dans les tableaux suivants.

### 8.1.3.3. Taux de roulement des membres du personnel

**TABLEAU 4** | **TAUX DE ROULEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL INCLUANT LES DÉPARTS À LA RETRAITE**

	2019	2020	2021	2022
Taux de roulement incluant les départs à la retraite	6,9 %	13,6 %	9,7 %	5,9 %

Source : Tableau produit par le BVG.

Le calcul du taux de roulement des membres du personnel comprend les départs à la retraite, les démissions ainsi que les départs par mutation vers un autre service ou arrondissement au sein de la Ville. Il n'y a eu aucun départ à la retraite au cours de 2022.

### 8.1.3.4. Taux d'absentéisme

**TABLEAU 5** | **TAUX D'ABSENTÉISME**

	2019	2020	2021	2022
Taux d'absentéisme	1,4 %	3,2 %	0,9 %	9,3 %

Source : Tableau produit par le BVG.

Le taux d'absentéisme a augmenté de 8,4 % entre 2021 et 2022 essentiellement dus à des congés de maladie de longue durée et de courte durée ainsi que d'un congé de maternité.

### 8.1.3.5. Nombre d'heures et coût de la formation

**TABLEAU 6** | **NOMBRE D'HEURES ET COÛT DE LA FORMATION**

	2019	2020	2021	2022
Moyenne d'heures de formation par membre du personnel	47	58	61	51
Ratio du coût de la formation par rapport à la masse salariale	3,5 %	4,0 %	3,7 %	3,5 %

Source : Tableau produit par le BVG.

La formation des ressources est une priorité pour le BVG; nous en avons fait un de nos objectifs dans notre plan stratégique 2022-2024. La moyenne d'heures consacrées à la formation a connu une baisse 61 à 51 heures. Celle-ci s'explique essentiellement par l'offre

restreinte de formation en Audit de performance et par les formations non suivies par les membres du personnel absents pour congés de maladie de longue durée ou congé de maternité en 2022.

Malgré cette baisse, il est à noter que la moyenne de 51 heures de formation dépasse largement la cible fixée à 42 heures de formation dans le plan stratégique. Le ratio du coût de la formation par rapport à la masse salariale conformément à la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* s'élève à 3,5 % pour 2022, en baisse de 0,2 % par rapport à l'an dernier. La baisse s'explique par les mêmes éléments énumérés au paragraphe précédent. Soulignons que l'objectif pour l'ensemble de la Ville est de 1 %.

### 8.1.3.6. Accès à l'égalité en emploi

À l'instar de la Ville, le BVG porte une attention particulière aux questions d'égalité en emploi. La répartition de la représentation des groupes visés par la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*, au 31 décembre des 3 dernières années, est présentée dans le tableau suivant.

**TABLEAU 7 | REPRÉSENTATION DES GROUPES VISÉS**

GROUPE VISÉ	2020	2021	2022
Hommes	38 %	30 %	29 %
Femmes	62 %	70 %	71 %
GROUPE VISÉ	2020	2021	2022
Autochtones	0 %	0 %	0 %
Minorités visibles	3,45 %	12,12 %	11,43 %
Minorités ethniques	6,90 %	9,09 %	8,57 %
<b>TOTAL</b>	<b>10,35 %</b>	<b>21,21 %</b>	<b>20 %</b>

Source : Tableau produit par le BVG.

La représentation féminine au sein de notre effectif de 35 membres du personnel est passée à 24 comparativement à 23 à pareille date en 2021, elle est en croissance depuis 3 ans. Le pourcentage au niveau des minorités visibles et des minorités ethniques est relativement stable à 20 % en 2022 comparativement à 21 % en 2021. Au cours de la dernière année, les nouvelles embauches du groupe visé représentent plus de 50 % soit un pourcentage dépassant largement la cible de 33 % fixée par la Ville.

### 8.1.4. Contrats de services professionnels

La LCV (RLRQ, c. C-19) autorise la VG à conclure des contrats ayant pour objet l'acquisition de biens ou la fourniture de services. Conséquemment, par son rôle particulier, sa mission, ainsi que la nature de ses fonctions, la VG dispose d'une indépendance relativement à ses

### 8.1. Situation du Bureau du vérificateur général

processus contractuels. Cependant, la VG a la volonté de s'assujettir aux normes législatives et réglementaires applicables à la Ville en matière de gestion contractuelle, sous réserve d'exceptions, qui doivent toutefois être justifiées, le cas échéant.

Les honoraires professionnels représentent la 2<sup>e</sup> charge en importance, après la rémunération et les avantages sociaux du BVG. Nous nous adjoignons de professionnelles et professionnels pour :

- ◆ répondre à des besoins ponctuels de main-d'œuvre dans la période de pointe des états financiers;
- ◆ combler temporairement le manque de ressources liées aux différents congés ou postes vacants;
- ◆ recourir à des expertes et experts hautement spécialisés dans des domaines reliés à nos sujets d'audit ou pour des fins administratives;
- ◆ finalement, puisque le BVG a une gestion administrative indépendante de la Ville, adjuger des contrats afin de supporter notre infrastructure.

Les charges d'honoraires professionnels au 31 décembre 2022 s'élevaient à 422 860 \$ (621 386 \$ en 2021) (voir la répartition dans le tableau suivant).

**TABLEAU 8 | HONORAIRES PROFESSIONNELS**

DIRECTIONS	2020	2021	2022
Audit financier	25,7 %	23,9 %	16,6 %
Audit des processus financiers	22,8 %	31,4 %	22,4 %
Audit de performance et de conformité	11,6 %	17,0 %	20,7 %
Audit des technologies de l'information	10,4 %	13,1 %	13,7 %
Administratif	29,6 %	14,6 %	26,6 %

Source : Tableau produit par le BVG.

### 8.1.5. Inspection professionnelle

Le BVG est assujetti à une inspection professionnelle cyclique de la part de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (OCPAQ) conformément au *Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec* et au programme de surveillance générale mis au point par le comité en vertu de l'article 12 du règlement et approuvé par le Conseil d'administration de l'OCPAQ. La dernière inspection professionnelle a été réalisée en septembre 2019.

L'inspection professionnelle a porté sur la documentation de notre système de contrôle qualité, sur les rapports de nos dernières inspections cycliques, ainsi que sur des dossiers liés à l'exercice de la profession autant en audit financier, en audit de conformité qu'en audit de performance. Le comité d'inspection avait conclu que le BVG avait satisfait dans tous les aspects significatifs aux exigences du programme d'inspection professionnelle.

Le BVG procède à des inspections professionnelles cycliques par les pairs aux 3 ans comme prévu à son manuel d'assurance qualité. À cet égard, une inspection par les pairs a été conduite à l'automne 2022.

### **8.1.6. Reddition de comptes – allégations**

Les allégations peuvent être communiquées au BVG via le site internet, par courriel, par courrier, par téléphone ou en personne. Il est important de souligner que le BVG dispose d'une boîte courriel spécifiquement créée à cette fin et hautement sécurisée, puisqu'elle est hébergée par un service de messagerie extérieur à celui de la Ville.

Les allégations reçues sont traitées en fonction de critères de priorité, comme la nature de l'allégation et le degré de risque en cause. Chaque allégation fait l'objet d'un dossier rigoureusement documenté et sécurisé.

Pour toutes les autres allégations reçues, nous procédons à une évaluation préliminaire afin d'établir la pertinence d'entreprendre une enquête ou non. Cette pertinence est notamment en fonction de la nature de l'allégation, du caractère probant des renseignements signalés et des risques en cause. Néanmoins, aucune évaluation préliminaire n'est effectuée lorsque l'objet de l'allégation ne concerne pas le mandat confié à la VG ou lorsque celle-ci est trop imprécise pour nous permettre d'entreprendre une analyse. Respectivement pour ces situations, le dossier est soit transféré à une autre instance de la Ville, soit fermé sans qu'aucune démarche ne soit entreprise.

S'il s'avère pertinent d'entreprendre une enquête, celle-ci est réalisée en conformité avec les pratiques reconnues en matière de juricomptabilité. Au terme de l'enquête, un rapport peut être produit et communiqué à l'Administration municipale. Dans les cas d'indices d'actes criminels, les résultats de nos travaux sont communiqués aux autorités compétentes.

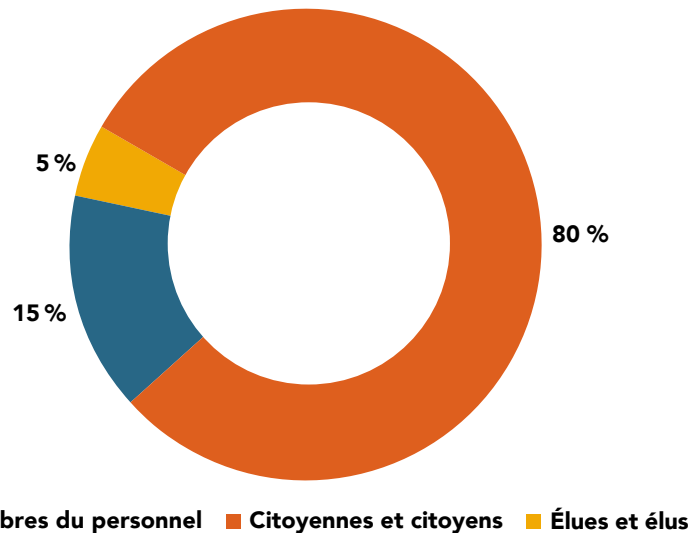
Le tableau ci-dessous présente la répartition des allégations reçues entre les différentes catégories.

**TABLEAU 9** | **NOMBRE D'ALLÉGATIONS**

	NOMBRE D'ALLÉGATIONS	
	2021	2022
Hors du champ de compétence du Bureau du vérificateur général	5	17
Litige avec la Ville de Montréal	1	0
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>17</b>
Champ de compétence du Bureau du vérificateur général - Dossiers analysés	1	3
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>20</b>

Source : Tableau produit par le BVG.

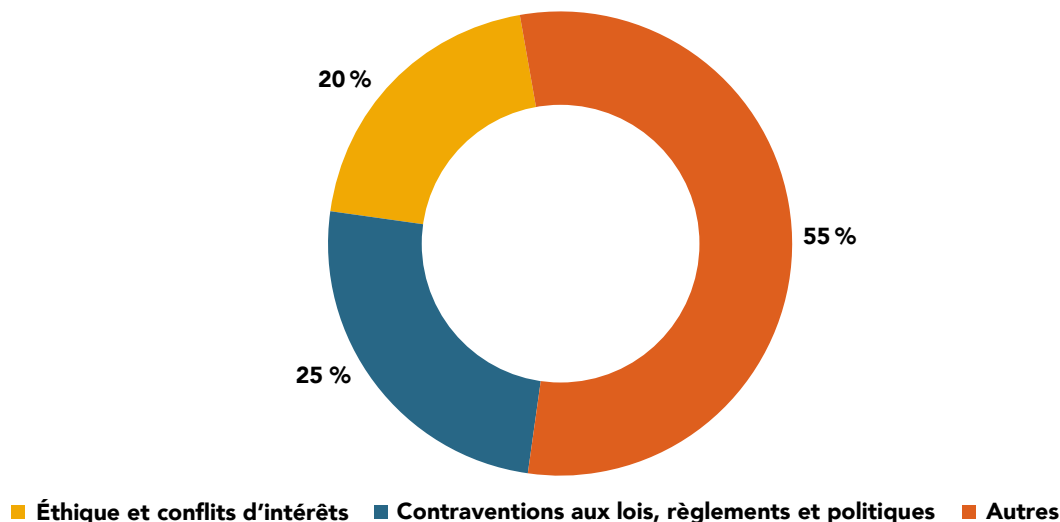
Le graphique suivant présente les sources des allégations reçues.

**GRAPHIQUE 5** | **RÉCAPITULATIF DES ALLÉGATIONS REÇUES EN 2022 PAR SOURCE**

Source : Graphique produit par le BVG.

Il est important de rappeler qu'il s'agit d'une démarche confidentielle et tous les renseignements fournis sont protégés par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Par conséquent, la personne ou l'organisme concerné ignore qui a est à l'origine de la dénonciation. De plus, les dispositions de l'article 107.16 de la LCV font en sorte que la VG ne peut être contrainte à faire une déposition ayant trait à un renseignement obtenu dans l'exercice de ses fonctions ou de produire un document contenant un tel renseignement. À cette loi s'ajoutent aussi les dispositions de l'article 41 sur la *Loi sur l'accès à l'information*.

Nous avons regroupé dans le graphique suivant les allégations reçues par catégories d'actes répréhensibles allégués.

**GRAPHIQUE 6 | RÉCAPITULATIF DES ALLÉGATIONS REÇUES EN 2022 PAR CATÉGORIE**

Source : Graphique produit par le BVG.

### 8.1.7. Reddition de comptes – demandes d'accès à l'information

Conformément à l'article 107.6.1 de la LCV (RLRQ c. C-19), la VG exerce les fonctions de responsable de la protection des renseignements personnels et du traitement des demandes d'accès aux documents qu'elle confectionne dans l'exercice de ses fonctions ou qu'elle détient en raison de ses audits, dont les modalités sont édictées dans la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ c. A-2.1). Cette tâche ne s'étend toutefois pas aux documents qui sont par ailleurs détenus par la Ville ou un autre organisme public, auquel cas la demande d'accès devra être acheminée au responsable de l'accès de celui-ci.

Au courant de 2022, nous n'avons reçu qu'une seule demande d'accès à l'information.

### 8.1.8. Infrastructure technologique

Le BVG dispose de serveurs séparés de la Ville. Le BVG possède une infrastructure permettant à tous ses membres du personnel de travailler à distance depuis plusieurs années. De plus, nous nous assurons annuellement que ce réseau est sécuritaire. Ainsi, comme se fût le cas au cours des deux dernières années, nous avons pu poursuivre nos travaux malgré les mesures sanitaires imposées et ainsi permettre à tous les membres du personnel du BVG de travailler à distance, et ce, en toute sécurité. Sur une base régulière, le BVG conduit des tests d'intrusion afin de s'assurer de la sécurité de ses infrastructures.

### 8.1.9. Rayonnement

Plusieurs membres du BVG participent à différents groupes de travail, des comités et des conseils d'administration d'organismes afférents à notre profession. Ils peuvent alors être des acteurs clés quant à l'avancement de notre profession et permettre au BVG d'être à l'affût des changements qui impacteront notre travail dans le futur. Nous participons sur une base active à la rédaction de commentaires lors de la publication des exposés-sondage publiés par le Conseil de la comptabilité du secteur public.



**TABLEAU 10** | **ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT**

	ORGANISME	MEMBRE
Annie Cédillotte, <i>auditrice principale – Audit financier et administration</i>	Ordre des CPA du Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail technique – certification</li> </ul>
Mélanie Normandin <i>auditrice principale – Audit financier et administration</i>	Ordre des CPA du Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail technique – Régime de retraite</li> </ul>
France Lessard, <i>vérificatrice générale adjointe – Audit financier et administration</i>	Ordre des CPA du Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail sectoriel – Administration municipale</li> <li>• Groupe de travail technique – comptabilité dans le secteur public</li> </ul>
Kim Tardif, <i>chargée d'assurance qualité et méthodes professionnelles</i>	Ordre des CPA du Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail technique – rapports de certification</li> <li>• Groupe de travail technique – comptabilité dans le secteur public</li> </ul>
Michèle Galipeau, <i>vérificatrice générale</i>	Fondation canadienne de l'audit et de la responsabilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil d'administration</li> <li>• Comité sur la gouvernance</li> <li>• Comité sur le renforcement des capacités et développement des connaissances</li> </ul>
	Ordre des CPA du Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil sur la comptabilité dans le secteur public</li> </ul>
	Association des vérificateurs généraux municipaux du Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil d'administration</li> </ul>

Source : Tableau produit par le BVG.

Nous encourageons la poursuite de ces activités par nos membres du personnel qui font rayonner le BVG, mais aussi la profession de vérificateur législatif municipal.

